



Bulletin - Juin 2018

Mairie – 02.43.98.82.07
mairie-st.poix@wanadoo.fr
<http://www.saintpoix.mairie53.fr>

Sommaire

Le mot du Maire	P. 2
Vie communale	P. 3 à 14
➤ Travaux réalisés ou en cours	
➤ Finances	
Informations municipales	P. 15 à 17
➤ Horaires d'ouverture de la Mairie	
➤ Jardins à louer, éclairage public, recensement citoyen	
➤ Documents administratifs	
➤ Publications dans les journaux	
➤ Bibliothèque	
Etat Civil 2017/2018	P. 18
Vie de l'Ecole	P. 19 à 25
➤ Organisation 2017/2018 - Pédagogie	
➤ Activités de l'année scolaire 2017/2018	
➤ A.P.E.L – O.G.E.C	
➤ Informations périscolaires (garderie, cantine, transport...)	
➤ Petite Enfance – Enfance Jeunesse	
➤ Animation Jeunesse	
Vie des Artisans et Commerçants	P. 26 à 29
Vie des Associations	P. 30 à 38
➤ AS Football Cuillé / St-Poix	
➤ AMAC	
➤ Amicale des anciens combattants - AFN	
➤ Club de la Joie	
➤ Culture et Patrimoine au présent	
➤ Relais santé bien-être	
➤ ASMAD	
➤ A.D.M.R.	
➤ Association Mobilité dans le Pays de Craon	
➤ Entr'Aide	
Informations pratiques	P. 39 à 45
➤ Vie paroissiale	
➤ Conciliation judiciaire	
➤ Communauté de communes du Pays de Craon	
• Services utiles	
• Ludothèque	
• Gestion des déchets	
• Tourisme	
➤ Bassin de la Seiche	
A votre service	P 46

Mot du Maire

Comme l'an passé, le bulletin municipal paraît en milieu d'année, vous y trouverez donc les informations de juillet 2017 à juin 2018.

2017 Pas de gros travaux, mais le lancement de l'appel d'offres pour les travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes. Il a fallu deux appels d'offres pour compléter la liste des entrepreneurs intervenant sur le chantier. En conséquence, les travaux ont pris du retard.

2018 est l'année du début des travaux de la **salle des fêtes** : maçonnerie, charpente, bardage et isolation des extensions. Mais des problèmes sont intervenus lors de la dépose de la couverture en amiante. Les travaux ont été interrompus par l'inspection du travail. Suite aux dégâts dus à l'arrêt du chantier et aux intempéries, le dossier est désormais entre les mains des assurances. Seule la couverture a été posée afin de mettre le bâtiment hors d'eau.

La procédure des 3 ans pour la reprise des **concessions au cimetière** arrive à son terme. La mairie va consulter les entreprises spécialisées pour réaliser les travaux liés à la reprise. Le désherbage n'étant plus autorisé, une bineuse mécanique a été achetée conjointement avec les communes de Laubrières, Cuillé et Gastines. Toutefois, il est demandé aux familles d'entretenir les abords de leur tombe.

Les 8 et 9 juin avait lieu à St-Poix, pour la 1^{ère} fois, le **Festival des Mouillotins**. La soirée du vendredi a été une belle réussite mais les conditions météorologiques n'ont pas permis le déroulement de la soirée du samedi. Il était plus prudent, pour des raisons de sécurité, d'annuler ce spectacle. Merci aux organisateurs, bénévoles et tout particulièrement aux agriculteurs qui ont mis leurs terrains à disposition.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Commune de Saint-Poix n'a plus les compétences « **Assainissement collectif** » et « Eaux pluviales » qui ont été transférées à la Communauté de Communes du Pays de Craon. Le Syndicat d'eau de Livré la Touche a été dissout, le service est désormais assuré par l'intercommunalité qui fera parvenir à chaque usager une facture unique pour l'eau potable et l'assainissement.

Sur la feuille d'**impôts**, la colonne « Syndicat de bassin de l'Oudon » n'apparaîtra plus. Cette taxe sera payée par la Communauté de Communes et récupérée auprès des communes par le biais des attributions de compensation. Le montant de la taxe est réparti sur les taxes foncières (bâti et non bâti) et sur la taxe d'habitation, sans aucune incidence sur le montant de l'impôt à payer pour les contribuables.

Merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps au fleurissement, aux illuminations de Noël, à l'accompagnement des jeunes lors de la semaine « Argent de poche ».

Simone BENÂTRE

Bulletin d'information municipale de la Commune de Saint-Poix – Juin 2018
Réalisé par la Mairie de Saint-Poix – Reproduit par REPRODIS (Laval)
Photographies fournies par M. Vernon ANDRE et par la Mairie
Distribué par le bureau de Poste de Craon
Exemplaires disponibles en Mairie

Vie Communale

TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

Salle des fêtes



⇒ Travaux

Les Lots

Après un second appel d'offres lancé au mois de septembre 2017, les 10 lots ont été pourvus :

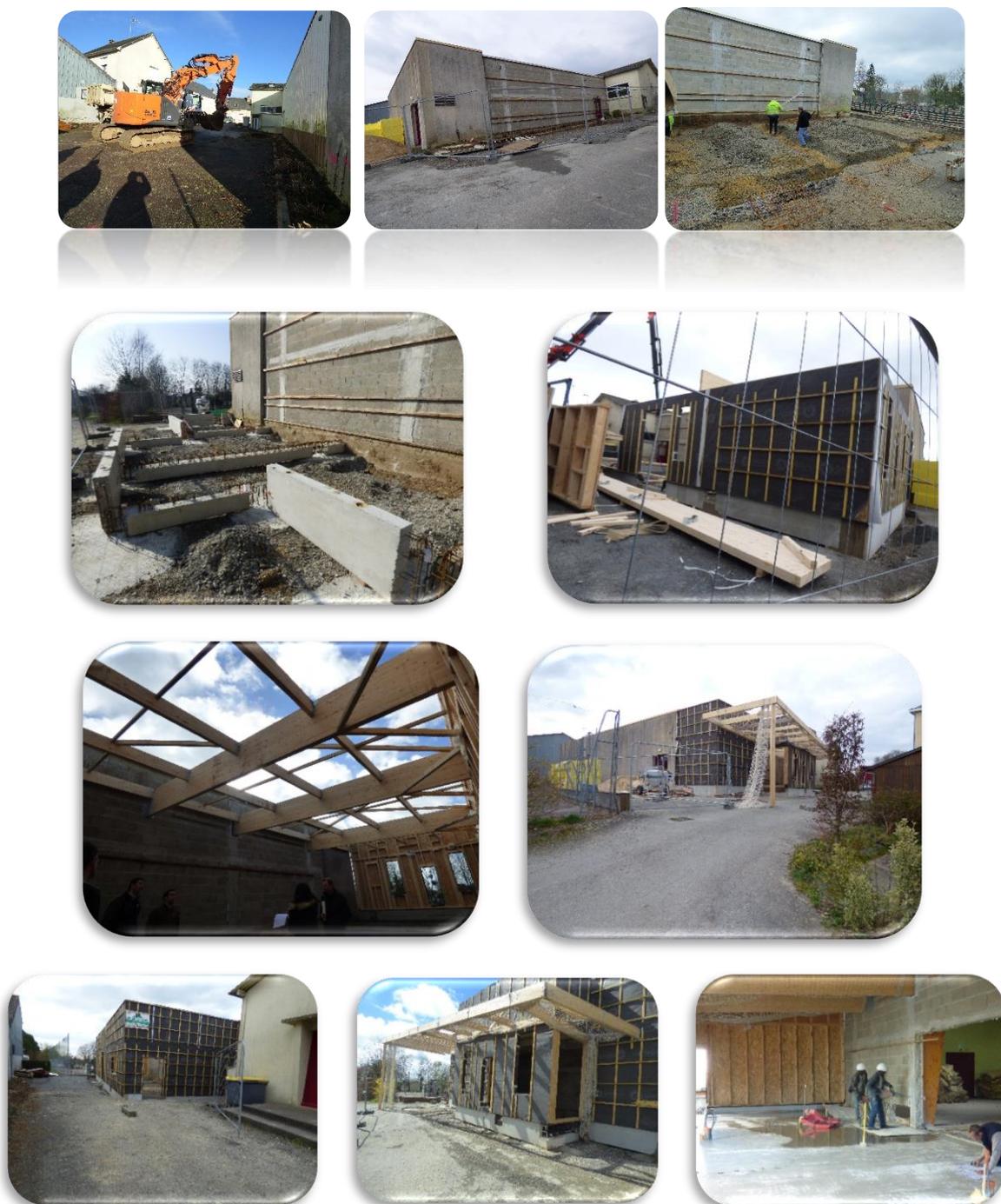
Estimation	Lot	Désignation	Montant HT	Entreprise	Marché HT
52 000 €	1	Gros-œuvre / VRD	95 160.83 €	BTEM	102 257.76 €
43 000 €	2	Charpente	63 798.90 €	MENGUY	63 010.97 €
66 000 €	3	Couverture	76 901.00 €	PAUMARD	88 151.00 €
39 000 €	4	Menuiseries extérieures	49 902.40 €	BARON	46 336.40 €
38 000 €	5	Cloisons, plafonds, menuis. Int.	38 500.00 €	MONNIER	36 102.78 €
42 000 €	6	Peintures sol	50 769.34 €	GERAULT	43 104.01 €
32 000 €	7	Electricité	24 775.00 €	MOREL	26 542.00 €
51 000 €	8	Plomberie / Chauffage / Ventil.	32 815.00 €	MOREL	35 763.30 €
10 000 €	9	Cuisine	7 024.33 €	FCPL	7 566.76 €
60 000 €	10	Photovoltaïque	43 612.00 €	INNOWATT	51 062.00 €
433 000 €		TOTAL	450 443.80 €		502 346.98€

Il convient d'ajouter les dépenses liées à l'achat du mobilier (étude en cours) et aux aménagements extérieurs (enrobé, parking).

Les travaux ont débuté par la sécurisation du chantier et l'enlèvement de la citerne-gaz. Les élus et des bénévoles ont procédé au démontage de la scène et du rideau et à l'évacuation des tables et des chaises.



Les premiers coups de tractopelle ont été donnés à la fin du mois de janvier 2018. Les tôles de bardage ont été enlevées et les travaux d'extension ont démarré.



Equipements de cuisine supplémentaires

L'un des fours à gaz, l'armoire réfrigérante double porte et une hotte vont « retourner » dans la future cuisine. Un devis complémentaire « hors marché » a été demandé auprès de l'entreprise FCPL, retenue au marché de travaux, pour la fourniture des équipements manquants : 1 table de dépose avec étagère, 1 table de travail adossée, 2 tables de travail mobiles, 1 table chaude et 1 siphon de sol pour un montant de 5 047.98 € TTC. Un placard sera réalisé en interne pour ranger la vaisselle.

Réalisation de tests d'étanchéité à l'air

Deux tests de perméabilité à l'air doivent être réalisés en phase intermédiaire de travaux et à la fin du chantier. Les tests consistent à rechercher les infiltrations par caméra thermique et à réaliser un rapport d'essai pour chaque test. Ces derniers sont confiés à la société ECO ENERGIE CONSEIL (Changé) pour un montant de 1 104 € TTC.

⇒ Honoraires

Pour rappel, le montant des honoraires est le suivant :

- PETR / BATEC – architecte :	34 255 €	-
- Mayenne Energies Nouvelles :	1 680 €	-
- étude géotechnique, SPS et CT :	8 060 €	-
- Publications :	<u>2 500 €</u>	-
	46 495 €	

⇒ Subventions

Pour financer ce projet les subventions demandées et/ou acquises sont les suivantes :

- DETR :	137 659 €
- Réserve :	5 000 €
- Département :	13 002 €
- Région :	50 790 €
- GAL :	49 200 €
- Communauté :	<u>2 412 €</u>
	258 063 €



Accessibilité

Au programme de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) 2017-2018 :

- Salle des fêtes : les travaux d'accessibilité sont intégrés aux travaux de réhabilitation et d'extension
- Sanitaire public près de l'église : les travaux à réaliser sont les suivants :
 - dépose de la cloison séparatrice existante
 - création d'un sanitaire adapté à tous avec équipements réglementaires
 - pose d'une porte extérieure avec poignées de tirage intérieures
 - remplacement du lavabo existant par un lave-mains adapté avec robinetterie préhensible et mitigeur allongé
 - travaux d'électricité : détecteur de présence, spot encastré, raccordement à l'église et installation d'un sous-compteur



Intercommunalité

Dissolution du SIAEP de LIVRE LA TOUCHE

Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « eau potable » est transférée à la Communauté de Communes du PAYS de CRAON (CCPC) et le syndicat d'eau est dissous. Ce transfert de compétence entraîne de plein droit le transfert des biens meubles et immeubles ainsi que l'ensemble des moyens. La CCPC a repris l'ensemble de l'actif, du passif, des contrats, du personnel et des résultats du SIAEP.

Transfert de la compétence assainissement collectif

Au 1^{er} janvier 2018, les ouvrages et infrastructures du service, propriété de la Commune de Saint-Poix, ont été mis à disposition à la Communauté et les actifs, passifs, résultats, contrats et le personnel ont été transférés.

Prestations de contrôles réglementaires des équipements et dans les bâtiments

Les marchés prennent effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 ans.

La vérification des extincteurs et des systèmes de désenfumage est confiée à EUROFEU.

La vérification des installations électriques et gaz est effectuée par l'entreprise QUALICONSULT.

La vérification des aires de jeux et des équipements sportifs est réalisée par SPORTEST.

Logements communaux

Chaudières à gaz

La SARL DEP (Montjean) a remplacé les chaudières murales à gaz à condensation dans les logements communaux situés 8 B et C rue de l'Atlantique pour un montant total de 5 670.62 € TTC.

Parvis de la mairie

Dans un premier temps, quelques travaux ont été effectués pour aménager le parvis de la mairie. Une réflexion plus globale sera engagée dans un second temps pour mettre en valeur ce bâtiment public.

- ♦ Arracher la haie séparative avec la propriété voisine
- ♦ Arracher les arbres
- ♦ Arracher la haie mitoyenne avec le terrain de boules pour créer un espace ouvert
- ♦ Enlever le gravier, remettre de la terre et semer de la pelouse



Divers

Accompagnement zéro phyto : gestion durable des espaces verts

Mme Jeanne ROZIER, chargée d'études environnement, Association ID Environnement labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Mayenne Bas-Maine a présenté au conseil les documents élaborés suite à la visite des espaces verts de la commune le 21 septembre dernier :

➤ Les enjeux de l'eau dans l'entretien du paysage

- Les grands enjeux du SAGE Oudon sur la qualité et la quantité de l'eau :

- Approvisionnement en eau potable
- Continuité écologique
- Sécheresse, via la gestion des périodes d'étiages sévères
- Prévention des inondations

- Les impacts des pesticides sur la santé humaine (personnel technique) et sur l'environnement

- pollution des sols et cours d'eau

- La réglementation :

● Depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités : interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits sur la voirie, « espaces verts, forêts ou promenades accessibles ou ouverts au public ».

Des dérogations subsistent pour les terrains de sport.

Pour les particuliers, depuis le 1er janvier 2017, il n'y a plus de produit en libre-service.

A partir de 2019, interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

- Affichage et balisage des lieux à traiter obligatoires au moins 24 heures avant.
- Interdiction d'accès au public pendant la réalisation du traitement

➤ Le bilan des pratiques sur la Commune de St-Poix

- Classification des espaces nécessitant plus d'entretien (cimetière, les 2 places, parvis de la mairie) et ceux où les herbes hautes sont tolérées (parking de la salle des fêtes, lagunes)

- Les points forts de la commune

- Densification des massifs
- Fleurissement en bas de mur
- Anticiper pour les aménagements futurs (espèces, localisation, taille, entretien)

- Les points de vigilance

- Gestion des déchets verts (broyage, mulching)
- Toiles tissées à enlever et pailler les sols
- Surveiller la consommation d'eau

➤ Les préconisations

⇒ Une consommation d'eau raisonnée

⇒ Broyer les déchets verts (branches, branchages) – le brûlage à l'air libre est interdit

⇒ Pailler les sols (économiser l'eau, nourrir le sol, éviter la pousse des adventices...)

⇒ Gérer les tontes (mulching)

⇒ Le désherbage (outils)

⇒ Développer la mutualisation : partenariat

⇒ Communiquer auprès de la population : associer tous les acteurs (agents, élus, population) développer des animations sur le jardinage au naturel, impliquer la population pour le fleurissement, journée citoyenne



Eclairage public : enfouissement de 2 boucles situées chemin du Corps de Garde

Les travaux programmés par Territoire d'énergie Mayenne (ex SDEGM) ont été réalisés pour un montant de 899.61 € TTC (frais de maîtrise d'œuvre inclus). Ces travaux restent intégralement à la charge de la Commune et n'entrent pas dans le cadre du forfait des prestations de maintenance sur l'éclairage public.

Mutualisation de matériel : désherbeur mécanique

Les communes de Laubrières, Gastines, Saint-Poix, Cuillé, Fontaine-Couverte, Ballots et Renazé ont décidé de se regrouper et constituer un groupement de commandes pour l'acquisition de désherbeurs mécaniques tractés avec monobrosse et lame (griffe) arrière.

Sécurisation de l'école

A la demande des enseignantes et de la présidente de l'O.G.E.C. St-Poix/Laubrières des travaux d'aménagement visant à sécuriser l'accès à l'école de St-Poix sont prévus et seront réalisés par l'agent communal en interne :

- matérialisation de l'emplacement du car scolaire
- la création d'un passage pour piétons au niveau du terre-plein
- la pose de panneaux de signalisation pour le passage pour piétons

Carte communale et protection des haies

La Municipalité rappelle que le Conseil Municipal a décidé de **protéger toutes les haies.**

Tout arrachage d'une haie (destruction totale) par son propriétaire, pour raison sanitaire ou sécuritaire, pour le passage d'animaux, pour un regroupement de parcelles... sera soumis à déclaration préalable auprès de la mairie (formulaire d'urbanisme). Le propriétaire sera tenu de replanter ailleurs un linéaire identique d'essences de qualité égale, notamment au niveau des corridors écologiques.

Les bois, les arbres isolés exceptionnels et certains bâtiments font également l'objet d'une protection renforcée.

Repas des Aînés du 23 octobre 2017

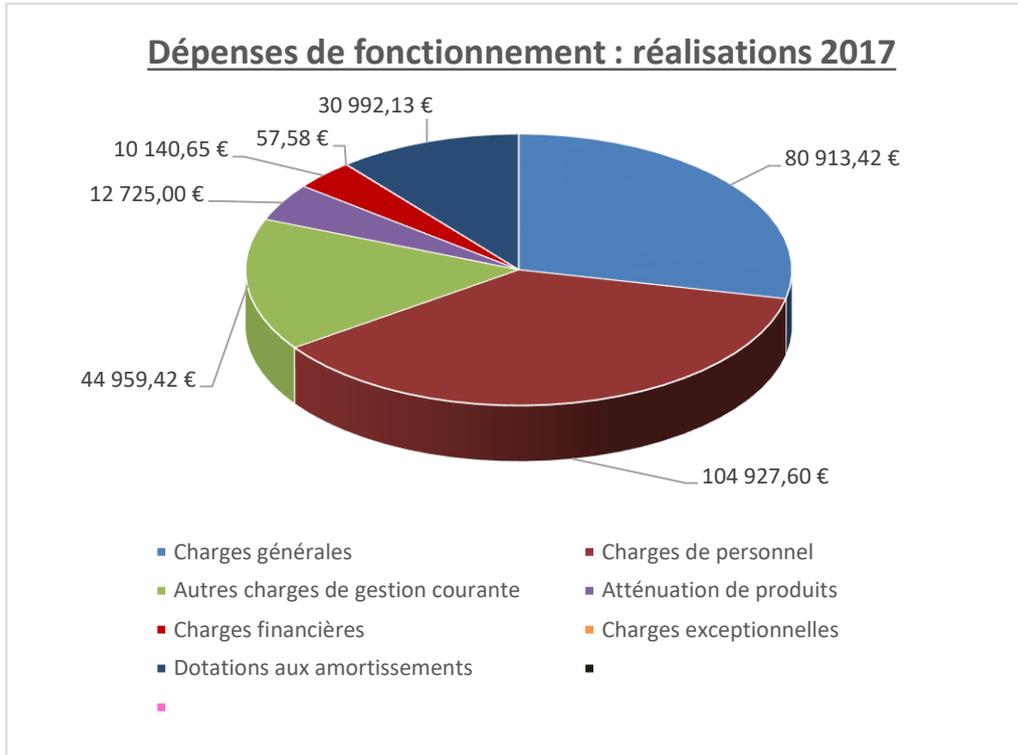
La décoration de la salle, la mise en place des couverts étaient assurées par les élus et les membres de la Commission communale à vocation sociale, le repas a été préparé par M. Mme Fabien PINEAU du commerce multiservices. Les jeunes serveurs ont effectué le service avec efficacité, ils en ont été remerciés à la fin du repas.



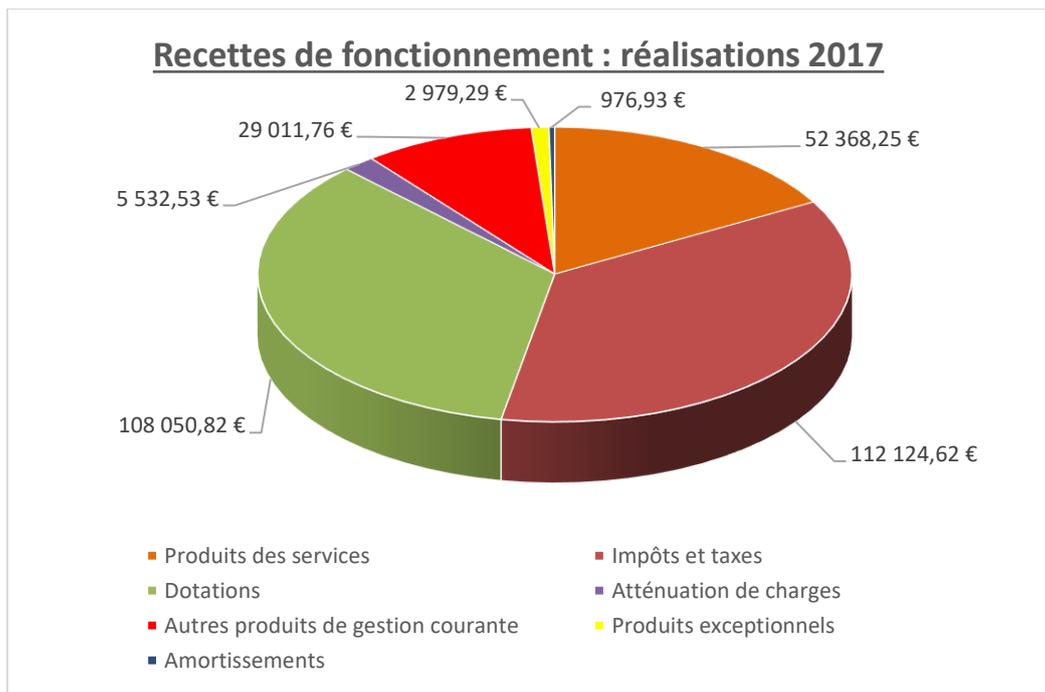
FINANCES

BUDGET COMMUNAL

⇒ Réalisations 2017

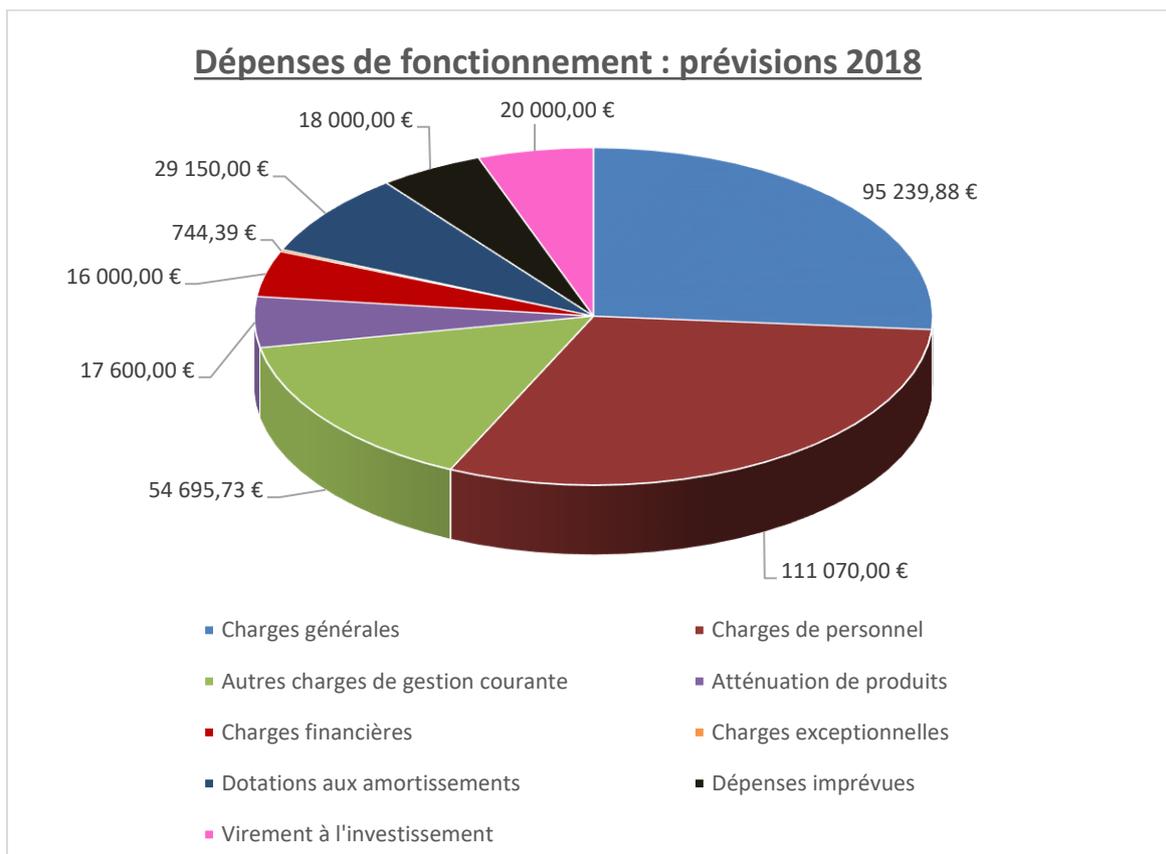


Total : 284 715.80 €

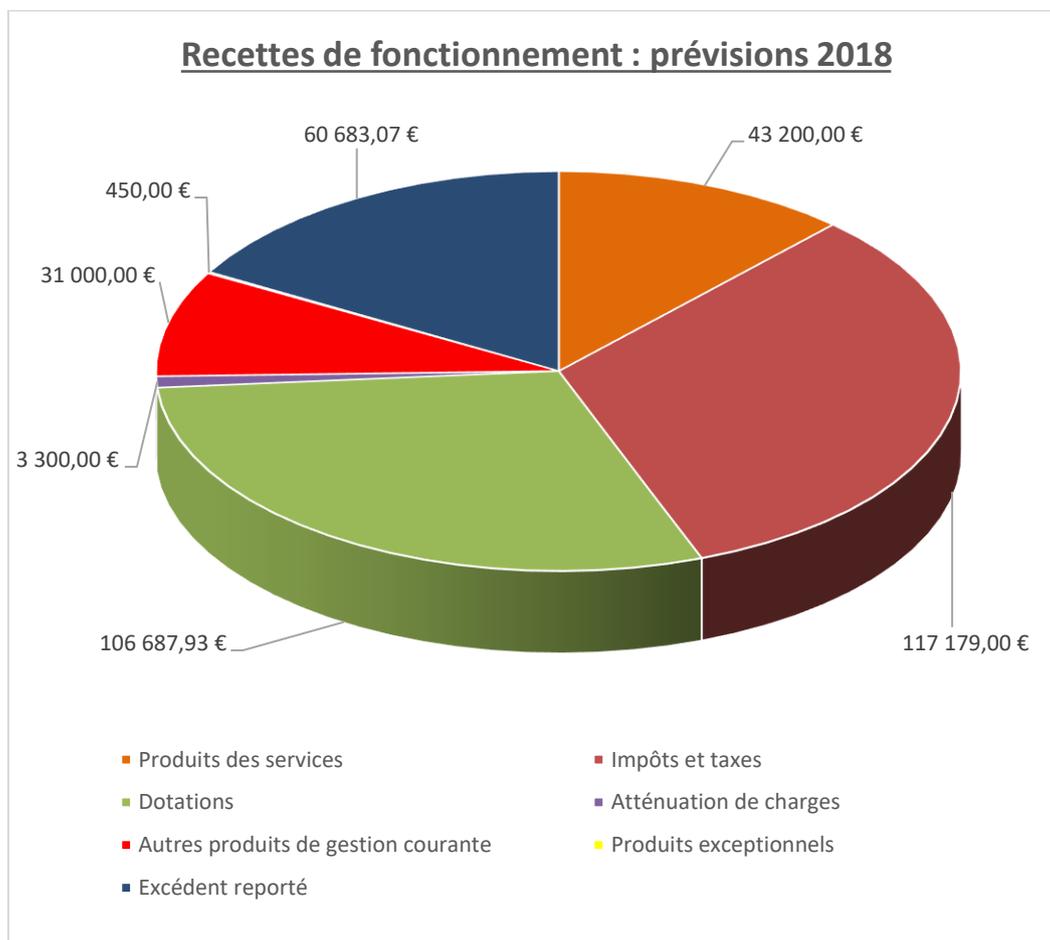


Total : 311 044.20 €

⇒ Prévisions 2018



Total : 362 500.00 €



Total : 362 500.00 €

Taux d'imposition 2018

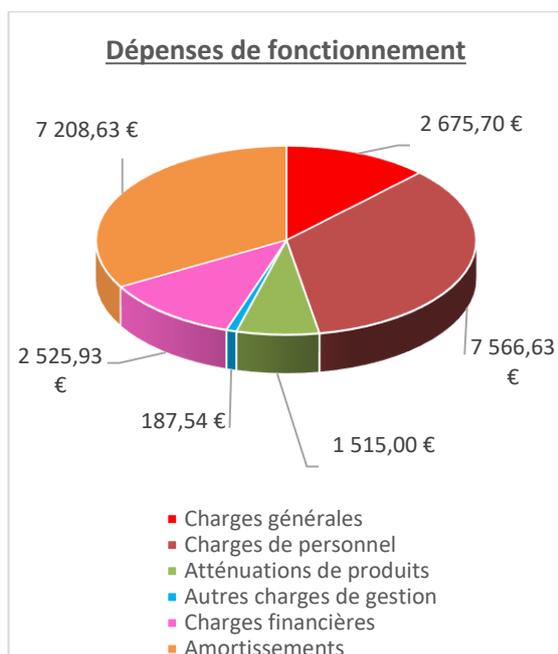
Au 1^{er} janvier 2018, la fiscalité du Syndicat du Bassin de l'Oudon est réintégrée à la fiscalité des communes de la Communauté de Communes du Pays de Craon (CCPC). Pour assurer une neutralité parfaite, les communes additionnent à leurs taux existants les taux proposés par la Communauté. Le gain obtenu est reversé à la CCPC par le biais des attributions de compensation.

Taxes	Bases effectives 2017	Taux communaux 2017	Taux CCPC	Taux 2018	Bases prévisionnelles 2018	Produit fiscal 2018
Taxe d'habitation	199 429	18.17%	0.876%	19.05%	203 300	38 729
Taxe foncière (bâti)	141 893	24.66%	1.140%	25.80%	144 400	37 255
Taxe foncière (non bâti)	55 099	40.84%	1.970%	42.81%	55 700	23 845
TOTAL						99 829

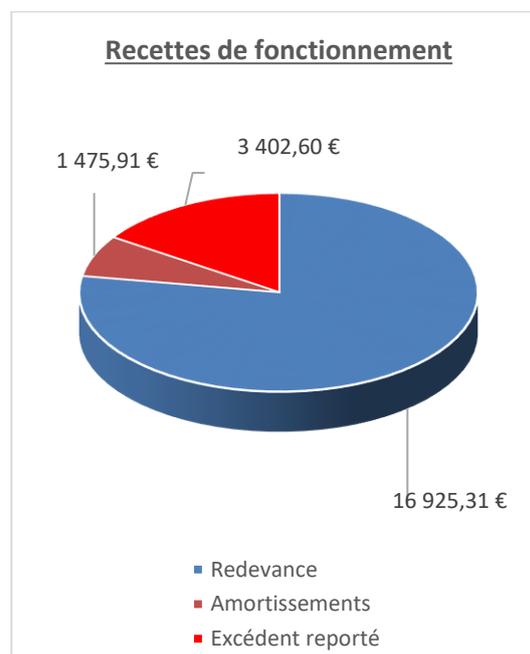
ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence Eau / Assainissement collectif est transférée à la Communauté de Communes du Pays de Craon. Les résultats 2017 sont réintégrés au budget principal.

Réalisations 2017



Total : 21 679.43 €



Total : 21 803.82 €

Le montant de la redevance 2018 (tout à l'égout) et celui du contrôle des dispositifs de raccordement (réseaux eaux usées et eaux pluviales) sont fixés par le service Eau / Assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Craon.



TABLEAU DES SUBVENTIONS

➤ Subventions périscolaires

ECOLE	Subvention année scolaire 2014-2015	Subvention année scolaire 2015-2016	Subvention année scolaire 2016-2017	Subvention année scolaire 2017-2018
O.G.E.C.	445 € x 39 élèves	445 € x 34 élèves	410 € x 42 élèves	465 € x 41 élèves
Total	17 355,00 €	15 130,00 €	17 220,00 €	19 065,00 €
Versement d'une subvention complémentaire de 103 € par élève				4 223,00 €
			Total	23 288,00 €

GARDERIE O.G.E.C.	Année scolaire 2014-2015	Année scolaire 2015-2016	Année scolaire 2016-2017	Année scolaire 2017-2018
Subvention votée	200 € x 10 mois soit 2 000 €	120 € x 10 mois soit 1 200 €	120 € x 10 mois soit 1 200 €	120 € x 10 mois soit 1 200 €
Subvention versée	2 000 €	1 223 €	1 257.36 €	En cours
Coût réel du service*	1 167.13 €	689.85 €	<u>Données réelles - Année 2017</u> 1 640.19 €	

* Participation de la CAF de la Mayenne et de la MSA dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse



➤ Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques

La commune de Saint-Poix participe aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et primaires publiques voisines (Cossé-le-Vivien, Cuillé, Craon, Gennes sur Seiche) pour les élèves Paternais qui les fréquentent.

Année scolaire	Nb d'élèves	Coût
2014-2015	12	6 324.92 €
2015-2016	4	1 780.00 €
2016-2017	5	2 823.48 €
2017-2018	5	2 966.90 €



➤ Subventions 2018 aux associations

ASSOCIATIONS	2017	2018
Football : Association Cuillé/St-Poix	1 350.00 €	1 350.00 €
Football : Subvention exceptionnelle - 20 ans du club	300.00 €	
Club de la Joie	300.00 €	300.00 €
Anciens Combattants et A.F.N.	120.00 €	120.00 €
A.P.E.L. St-Poix / Laubrières	300.00 €	
Culture et Patrimoine au Présent – Subv. Except. Chemin de Croix	700.00 €	700.00 €
Secours catholique	150.00 €	150.00 €
Classes de découvertes (écoles publiques du secteur) – non versée	100.00 €	
Groupement communal de défense c/ les ennemis des cultures	50.00 €	
Manger Bio 53 – subvention exceptionnelle		150.00 €
POLLENIZ - FDGDON : Gpt Défense c/ organismes nuisibles	65.27 €	66.01 €
C.A.U.E : Conseil d'architecture et d'urbanisme	45.73 €	45.73 €
TOTAL / Subventions votées	3 481.00 €	2 881.74 €
TOTAL / Subventions versées	3 381.00 €	En cours

TARIFS 2018

Salle des fêtes

En raison des travaux de réhabilitation, les tarifs de location seront votés dans l'année.

Salle de réunions

SALLE DE REUNIONS	SAINT-POIX		HORS COMMUNE	
	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Salle de réunions	43.00 €	103.00 €	54.00 €	129.00 €
Salle de bar	43.00 €	103.00 €	54.00 €	129.00 €
Salles de bar + réunion	68.00 €	128.00 €	85.00 €	160.00 €
Associations (réunion, assemblée générale)	Gratuit		55.00 €	
<i>Arrhes à la réservation</i>	25% (valeur arrondie)			
<i>Caution à la remise des clés - LOCATION</i>	110.00 €			
<i>Caution à la remise des clés - MENAGE</i>	50.00 €			
Electricité / chauffage	0.25 € par kilowattheure			

Location de vaisselle



Location couverts complets :	0.40 € par personne
Location de couverts à l'unité :	0.05 € par couvert
Location de verres :	0.15 € par verre

Tables et chaises « anciennes » (hors salle des fêtes)

Table :	2.00 €
Chaise :	0.25 €

Tables et bancs « récents »

Table :	3.00 €
Banc :	1.00 €



Parquet

Le parquet est composé de **27 panneaux** (4 m x 0.80 m) soit une surface totale de 86.40 m².

- 1 panneau : **1.50 €**
- 27 panneaux : **40.50 €**

Cimetière

Désignation	15 ans	30 ans
Concession cimetière	70 €	90 €
Concession caverne (espace cinéraire)	200 €	300 €
Dispersion des cendres	----	70 €



Photocopies, téléphone, fax



Service	Tarifs
Photocopie : - La page recto A4	0.20 €
Noir/Blanc - La page recto A3	0.40 €
Photocopie : - La page recto A4	0.50 €
couleur - La page recto A3	1.00 €
Téléphone (la communication)	0.15 €
Fax (la page)	0.50 €

Droit de stationnement (pour la vente)

30 €



Jardins familiaux



3 jardins de 280 m², 292 m² et 315 m² sont disponibles.
Location annuelle : **0.05 € / m²**

Pour tout renseignement, contacter la mairie : 02.43.98.82.07

Informations municipales

Mairie

Horaires d'Ouverture		
	Matin	Après-Midi
Lundi	9h00-12h00	Fermé
Mardi	Fermé	
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9h00-12h00	13h30-16h00
Vendredi	9h00-12h00	Fermé



Téléphone : 02.43.98.82.07
Email : mairie-st.pois@orange.fr
Site : <http://www.saintpoix.mairie53.fr>

Pour toute demande de rendez-vous, contactez le secrétariat

Jardins familiaux à louer

Les jardins familiaux se situent à la sortie du village en direction de Cuillé.

3 jardins sont disponibles d'une surface de **280 m², 292 m² et 315 m².**

La location annuelle s'élève à **0.05 € / m².**

Pour tout renseignement, contacter la mairie : 02.43.98.82.07



Eclairage public « estival »

Du **1^{er} juin au 15 août** de chaque année l'éclairage public est interrompu toute la nuit sur l'ensemble du bourg à l'exception de certains carrefours maintenus toute la nuit pour des raisons de sécurité.

Recensement citoyen obligatoire



Les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie dès leur **16^{ème} anniversaire** afin de pouvoir participer à la **Journée Défense et Citoyenneté**. La mairie leur remet une "**attestation de recensement**" mais ne délivre pas de duplicata. L'attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou vol, une copie sera demandée au Centre du Service National à Rennes (CSN).

Renseignements et contact : **02.23.44.50.01**

Carte d'identité, passeport, certificat d'immatriculation et permis de conduite

➤ Carte d'identité et passeport

Depuis le 1^{er} mars 2017, toute demande de carte d'identité ou de passeport, doit être introduite auprès des mairies équipées d'un dispositif pour la prise des empreintes biométriques. Les Mairies les plus proches sont Craon, St-Berthevin, Laval.

Attention, il faut prendre rendez-vous !!!

Les cartes d'identité sont désormais valables quinze ans pour les majeurs et dix ans pour les mineurs. Les passeports ont une validité de 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.



➤ Certificat d'immatriculation et Permis de conduire

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les démarches administratives se font sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr>



Publications dans les journaux

Les associations qui souhaitent annoncer leurs manifestations dans les journaux locaux sont invitées à se connecter sur le site Internet de Ouest France : www.infolocale.fr

Pour les demandes de reportages, il convient de contacter les correspondants de presse locaux :

- **Ouest France :**
M. Jean-Claude LOURDAIS : j.lourdais@libertysurf.fr
- **Haut Anjou et Courrier de la Mayenne :**
Mme Geneviève CHARRIER : tristan.lea@orange.fr



Bibliothèque



-BIBLIOTHEQUE-

*Ouvert le mercredi
10h30-12h*

GRATUIT

Animation scolaire

Histoires et Contes

Séances Bébés
Lecteurs



Catalogue en ligne :
www.paysdecraon.fr

Etat Civil

Naissances

JULIE Eloïse	12 Juillet 2017
LAIGNEAU Tiago	14 Juillet 2017
POTTIER Naël	9 Août 2017
GOUGEON Malo	18 Décembre 2017
BRASSÉ BEDOUET Gabin	2 Mai 2018



Décès

MOISY Pierre	12 Novembre 2017
PAVIS Thérèse	28 Novembre 2017
ANGOT Joseph	1 ^{er} Décembre 2017
HACHIN Albin	3 Janvier 2018
COUÉ Yves	20 Janvier 2018
PLANCHENAULT Yvonne	31 Janvier 2018
BÉGUIN Michel	6 Février 2018
SEBY Francis	26 Février 2018
DOREAU Raymond	22 Avril 2018
RENAUDIER Marie	6 Mai 2018
FOURNIER Simone	10 Mai 2018
PICQUET Daniel	5 Juin 2018



Cimetière : reprise des tombes en état d'abandon

La procédure de reprise des tombes en état d'abandon commencée le 24 juillet 2015 prendra fin le 23 juillet 2018. La liste des concessions à reprendre est régulièrement mise à jour en fonction des rencontres avec les familles et fait l'objet d'un affichage à la mairie et au cimetière.

La reprise d'une dizaine d'emplacements « adulte » est envisagée.

Les marbreries les plus proches seront consultées pour effectuer les travaux liés à la fin de la procédure de reprise : démontage des monuments, creusage de fosse, ouverture de caveaux, remblaiement, exhumations, reliquaires, dalle de couverture, fourniture et pose d'un ossuaire.



Vue de l'École

ORGANISATION 2017/2018

Ecole Saint Joseph à Saint Poix : 02.43.98.95.98

Direction : Margot LEBACLE

Classes	Nombre Elèves	Enseignantes	Auxiliaires de vie scolaire
CE1 - CE2	20	Claire CROISSANT	
CM1 - CM2	15	Margot LEBACLE	Sonia LEMESLE

Ecole Notre Dame de Lourdes : 02.43.06.69.00

Direction : Camille PRUNEL

Classes	Nombre Elèves	Enseignants	ASEM
PS - MS	22	Camille PRUNEL	Elodie PASCAL
GS - CP	19	Jean-Luc DINÉ	Marie TOUVÉ

PÉDAGOGIE

Cette année, nous mettons le langage au cœur de notre projet grâce aux contes. L'ensemble des élèves du RPI vont d'ailleurs partir 2 jours en classe découverte à Paimpol (22) sur le thème des contes et légendes de Bretagne.

Cette année scolaire, chaque classe va bénéficier d'une sortie au cinéma de Renazé (automne ou printemps), ainsi que de sorties à la médiathèque de Craon pour les plus jeunes (Laubrières) et à la bibliothèque de Saint-Poix pour les plus grands (Saint-Poix).

Les CM ont pu participer au cross du collège à Cossé le Vivien.

Les CE et les CM vont aussi bénéficier d'une sortie de trois jours fin mars à la Rincerie.

Les CE vont rencontrer l'auteur Joe Horseland.

Les CE et GS-CP bénéficient de 11 séances de piscine à La Guerche de Bretagne (35).

Les élèves du RPI vont aussi participer à l'opération Bol de riz le 23 mars au profit de l'association Fidesco.

L'ensemble des élèves du RPI bénéficiera aussi d'une journée sportive sur le thème de l'ultimate le 25 mai.

Un temps fort réunissant l'ensemble des élèves du RPI autour d'une célébration de Pâques est aussi prévu début avril.

Les portes-ouvertes du RPI ont lieu le samedi 14 avril 2018, de 9h à 10h30 à Saint-Poix et de 10h30 à 12h à Laubrières. Lors des portes-ouvertes, des parents de l'APEL seront aussi-là pour présenter l'association aux nouvelles familles.

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE



Le vendredi 20 octobre 2017 les élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège à Cossé le Vivien.

Le 24 novembre 2017, les élèves du RPI étaient réunis à Laubrières pour une journée de partage autour du Téléthon.



Le 11 décembre 2017, les élèves de Laubrières et de Saint-Poix ont également assisté à un spectacle offert par l'APEL : *Tao, pêcheur de lune*.

Le Père Noël est venu dire bonjour aux élèves de Laubrières et de Saint-Poix le vendredi 22 décembre 2017. A cette occasion, chaque élève a reçu un livre offert par l'association des parents d'élèves.



Le vendredi 23 février 2018 l'école de Saint-Poix a vécu son premier conseil d'école. Les élèves sont habitués à vivre régulièrement au sein de leur classe un conseil de classe où ils peuvent « féliciter », « proposer » ou encore « râler ». Ce temps étant très apprécié par les élèves pour faire remonter certaines informations a donc été élargi à l'école et sera certainement reconduit.

Les 12 et 13 mars 2018, l'ensemble des élèves du RPI était en classe découverte mer, contes et légendes à Paimpol (22). L'ensemble des élèves du RPI Laubrières / Saint-Poix a pris la route lundi 12 mars en direction du centre la Goélette à Paimpol dans les Côtes d'Armor (22).

Les élèves de la Petite Section au CM2 ont passé deux jours au centre sous le thème des contes et légendes bretonnes. Ils ont aussi pu découvrir le port de Paimpol qui fonctionne avec une écluse et les bateaux qui s'y trouvaient.

Le lendemain, après avoir entendu des contes le matin et travaillé sur le schéma narratif du conte (pour les plus grands), l'ensemble des élèves s'est rendu sur le site de Beauport. Ils ont pu y observer sa plage, son ancien port ainsi que la somptueuse abbaye. Quant aux plus jeunes, ils ont mis en pratique ce qu'ils avaient pu entendre dans les contes et sont partis à la recherche de mystérieux personnages au cœur du site de Beauport !

Ce projet s'inscrit dans la continuité pédagogique du RPI et sert de support pour de multiples activités en classe. Les élèves ont été enchantés par ce séjour qui a permis de resserrer des liens.



L'ensemble des élèves du RPI Laubrières / Saint-Poix s'est retrouvé le vendredi 6 avril dernier pour vivre un temps fort en commun pour la deuxième fois.

Les élèves de la PS au CM2 étaient répartis en trois groupes et ils ont pu participer à trois ateliers chacun. Ils ont pu réaliser des fleurs en papier de soie, chanter et vivre un temps, soit d'éveil à la foi, de catéchèse ou de culture religieuse.

Après ces ateliers, les enfants ont pu vivre une célébration de Pâques avec la présence du Père Raymond. Pendant cette célébration, ils ont pu fleurir une croix, chanter et découvrir la guérison de Bartimée.

Après ce temps fort, les écoliers ont profité du soleil tout en effectuant une chasse aux œufs avant de partager un goûter tous ensemble.



L'A.P.E.L.

L'APEL est composée d'une équipe de parents bénévoles qui ont souhaité participer à la vie de l'établissement par des manifestations diverses : accueil des nouveaux parents, petits travaux, organisation de manifestations comme la fête de l'école, le théâtre ...

L'objectif de l'APEL est de récolter des fonds pour aider à financer les activités pédagogiques (sorties scolaires, classe de neige, classe de mer...).

C'est également un travail d'équipe qui permet aux parents de se rencontrer et de construire ensemble des liens pour répondre au mieux aux besoins de l'école et surtout des enfants.

Les animations proposées en 2018 sont :

- de mars à avril : 7 représentations théâtrales à Saint Poix
- Samedi 14 avril : Portes-ouvertes des deux écoles
- Dimanche 1 Juillet : Fête des écoles

Le Bureau :		
Présidente : Virginie Moisy	Trésorière : Jérôme Philippot	Secrétaire : Audrey Pommier
Vice-Présidente : Stéphanie Piron	Vice- trésorière : Aurélie Pétard	Membres : Jean-François Béasse, Jérémy Boisseau, Anne-Marie Pavis

La troupe « A tour de Rôle »

Déjà 12 ans que la troupe « **À tour de rôle** » monte sur les planches.



Deux jeunes retraités, pour donner une leçon à leurs femmes trop directives à leur goût, décident de fuguer quelques jours. Mais comment mettre de la distance entre elles et eux quand un village entier s'est donné pour mission de leur venir en aide ?... Jacques et André, deux jeunes retraités, n'en peuvent plus de cohabiter avec leurs femmes toute la journée à la maison et de devoir obéir à leurs ordres. Ayant l'impression de manquer de liberté et pour leur donner une leçon, ils décident de fuguer quelques jours....

L'O.G.E.C

L'OGEC est un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique qui travaille en lien avec le chef d'établissement, l'APEL et la paroisse. L'OGEC a plusieurs missions :

- La gestion financière et comptable de l'établissement,
- La gestion des emplois des personnels non enseignants,
- L'entretien de l'établissement, amélioration de l'accessibilité...

Il est constitué de parents bénévoles qui ont souhaité s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants

Le Bureau :		
Présidente : Linda Levacher	Vice-trésorière : Hélène Duroy	Membres de droit : Virginie Moisy, Camille Prunel et Margot Lebâcle
Vice-Présidente : Sonia Roi	Secrétaire : Guylaine Rossignol	
Trésorière : Nathalie Prod'homme	Membres : David Richard, Nicolas Dupont	

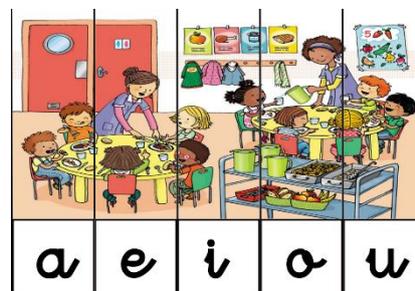
LES INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Garderie

Le service, financé par les deux municipalités du Regroupement Pédagogique Intercommunal est assuré à l'école de Laubrières par Mme Elodie PASCAL.

Horaires : Matin : 7 h 30 à 8 h 30
Soir : 16 h 45 à 18 h 30

Tarifs : 0,40 euros le ¼ d'heure



Cantine municipale 2017-2018

Le service, financé par les deux municipalités du Regroupement Pédagogique Intercommunal, est assuré à la salle des fêtes de Saint-Poix par Madame Julie GESTIN assistée par Madame Marie TOUVÉ.

Les repas sont préparés et livrés par le restaurant scolaire du Collège de l'Oriette à Cossé-le-Vivien.



Horaires : 12 h 15 à 13 h 15

Tarifs des repas pour 2017/2018 :

- Elève, personnel communal, enseignant, apprenti : 3.90 €
- Repas adulte : 6.75 €
- Coût de la livraison : 12.26 €
- Panier repas : 0.40 €

Les tarifs 2018-2019 ne sont pas connus à ce jour, ils seront votés par le Conseil Municipal.

Transport scolaire du midi 2017-2018

Le transport des élèves du midi est assuré par les établissements LE PAPE (Le Pertre) au prix de 90 € TTC par jour de cantine. Ce transport permet aux élèves scolarisés à Laubrières d'aller déjeuner à la cantine de Saint-Poix le midi ou pour ceux qui sont domiciliés à Saint-Poix, de rentrer chez eux pour prendre le repas en famille. La prestation de service comprend la mise à disposition d'un car de 50 places pour les 4 jours de cantine par semaine en période scolaire.

Le service est financé par les Communes de Laubrières et Saint-Poix au prorata du nombre d'élèves du contrat d'association.

Une participation financière annuelle est demandée aux parents pour les enfants qui utilisent le service, qu'ils déjeunent ou non à la cantine.

Tarifs maintenus :

- 15 € pour 1 enfant
- 20 € pour 2 enfants
- 25 € pour 3 enfants et plus



PETITE ENFANCE – ENFANCE JEUNESSE

Relais Petite Enfance (RPE)

Un lieu ressource pour l'accueil des Jeunes Enfants, des Parents et des Assistantes maternelles :

- sur le secteur de Cossé-le-Vivien
- sur le secteur de Craon
- sur le secteur de St-Aignan sur Roë

Maison de la Communauté de Communes
58 Place Tussenhausen
53230 Cossé-le-Vivien
06.22.00.07.27 / 02.43.91.79.21
rpecosse@cias.paysdecraon.fr

Accueil du jeune enfant

Les coordonnées de l'établissement d'accueil du jeune enfant sur le secteur de Cossé-le-Vivien sont les suivantes :

BUS DES P'TITS BOUTS

Maison de la Communauté - 58 Place Tussenhausen
BP 52—53230 COSSE LE VIVIEN

Tél : 02.43.02.15.86 / Portable : 06.24.46.40.93
hgicosse@cias.paysdecraon.fr

Accueil de loisirs

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes du Pays de Craon assure la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), les mercredis, petites vacances et l'été des Communes de Cuillé et Méral. Les tarifs évoluent en fonction des quotients familiaux.

Mme Aby-Gaëlle QUARGNUL est la directrice des deux sites – **07.88.07.14.37**

alshmeral@cias.paysdecraon.fr ou alshcuille@cias.paysdecraon.fr

Les Inscriptions se font via le portail familles : www.familles.paysdecraon.fr

Chaque famille doit constituer son dossier et celui de son ou ses enfants.

Le CIAS se tient à votre disposition pour vous accompagner en cas de difficultés.



CIAS DU PAYS DE CRAON
29 rue de la Libération
53400 CRAON
02.43.09.09.65

ANIMATION JEUNESSE



Animation Jeunesse

Qu'est ce que c'est ?

Accompagnement

De groupes de jeunes au sein des Communes
(animation intergénérationnelle, création d'un city stade...)

Séjours organisés par les jeunes (lieux, activités...)

Projet Caisses à savon



Maison des Jeunes



Proposition d'animations et d'ateliers à l'année (graff, couture...)

Ouverture en accès libre

- Hors vacances : **mercredi** (12h30/18h00 avec possibilité de pique-niquer sur place) **vendredi** (17h00/19h00) et **samedi** (14h00/18h00)

- Vacances scolaires : du **lundi au vendredi** (10h00/18h00) avec possibilité de pique-niquer le midi

Pour qui ? les jeunes à partir de 11 ans (collégien)

Une équipe d'animateurs est à l'écoute des idées et des envies des jeunes pour les réaliser

Le programme des vacances paraît environ 3 semaines avant celles-ci. Il est composé de stages, de sorties, d'activités diverses...

En cas de besoin, un transport est possible pour se rendre à l'activité

Inscriptions / contacts

Maison de Communauté – 58 place Tussenhausen 53230 Cossé-le-Vivien

Maison Des Jeunes – 12 rue St-Jacques 53230 Cossé-le-Vivien

02 43 98 38 39 / 06 79 39 98 75



Vie des Artisans Et Commerçants

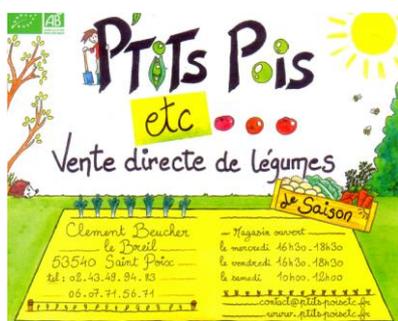
MÉCANIQUE - MAINTENANCE INDUSTRIELLE



2MI
Maintenance Industrielle
61 Bis rue de Bretagne
53540 Saint Poix
02.23.55.09.35
06.49.62.63.70
contact@2-mi.net
www.2-mi.net
Dépannage - Entretien - Amélioration - Installation
Transfert industriel - Lignage laser



VENTE DIRECTE DE LÉGUMES



2 ha de 40 légumes différents
Agriculture biologique sans produits chimiques
Magasin de producteurs à la ferme et
points de livraison alentours

Magasin ouvert :
Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Clément Beucher : www.ptitspoisetc.fr,
contact@ptitspoisetc.fr ou
06-07-71-56-71

GARAGE



GARAGE FOUQUENET **AD**
EXPERT

Mécanique- Tôlerie - Peinture
Pré contrôle technique
vente véhicules neufs et occasions toutes marques

Zone Artisanale - 11 rue de Normandie - 53540 ST POIX
Tél./Fax 02 43 98 82 83
E.mail : sarlfouquetnet@orange.fr



GÎTE RURAL

Gîte rural de la Croix des Pallouis
39 bis, rue de Bretagne 53540 St Poix

Bienvenue à St Poix...

Gîte de grande taille pour vous accueillir pour un court séjour d'une nuit, un week-end ou bien pour une semaine de vacances ou plus.

Calme, cadre verdoyant, grande pièce de vie pouvant recevoir une vingtaine de personnes, nombreux couchages vous permettront de passer d'agréables soirées ou vacances en famille ou entre amis.

Bébés, personnes âgées et personnes à mobilité réduite trouveront des aménagements adaptés à leurs besoins.



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à parcourir notre site du Gîte de la Croix des Pallouis : <http://stpoix.cuille.free.fr/Gite/>

N'hésitez pas à me contacter : Chantal Solier
Mail : solier.ch61@gmail.com ou Tél. : 06 07 80 05 94

VOLAILLES À LA FERME



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / PLAQUISTE



SYSTÈME D'ÉNERGIE PLOCHER

Annette et Christophe MARSOLLIER

Les Barres – 53540 St Poix

02 43 98 85 60 – 06 87 11 52 64

annette.marsollier@laposte.net

Domaines d'activités

Vitalisation

- L'eau que nous buvons
- Des Humains et des animaux
- Des sols et des plantes
- Des eaux usées : exemple (Chez Annette et Christophe Marsollier)
- Des plans d'eau et des rivières (dévasement et dépollution)

« Il est urgent de redonner la Vie autour de nous.. »

Au fil du temps, l'utilisation de produits chimiques nous détruit à petits feux.

Les organismes vivants deviennent perturbés.

« Aujourd'hui, il n'est pas trop tard pour réagir. »

« A chacun de nous d'agir sans attendre des autres, pour notre bonheur ainsi que celui de nos enfants et petits enfants »

KARTING

KLDS (Karting Lemarié Driving School) est une école de pilotage indépendante qui se déplace sur tous les circuits de l'Ouest (Laval-Ancenis-Le Mans-Lohéac). Je propose à tous les passionnés, compétiteurs ou novices, de 12 à 77 ans, des stages de pilotage pour découvrir ou se perfectionner, au pilotage d'un kart. Ces stages se déroulent sur une journée ou ½ journée sous la forme d'exercices pratiques pour maîtriser le freinage, la trajectoire et comprendre le fonctionnement d'un kart de compétition et découvrir le pilotage en toute sécurité.

« Un passionné au service des passionnés »

Pierre LEMARIÉ
Moniteur diplômé de
Karting

06 28 22 32 67

lemarie.pierre.pl@gmail.com

Découverte du karting de compétition
et aide aux licenciés FFSA Karting

COMMERCE MULTISERVICES

Le bar multi-services a rouvert ses portes le 1^{er} novembre 2017.

Les services proposés
sont les suivants :

- épicerie alimentaire
- relais poste
- dépôt de pain
- gaz FINAGAZ
- retrait espèces et remise de chèques / Crédit mutuel et Crédit Agricole
- FDJ jeux de grattage et loto

Il propose, également, un plat du jour à 11.80 € avec la boisson comprise.

Fabien PINEAU :
vous accueille

Lundi, mardi et jeudi de 7 h 30 à 20 h
Vendredi : 7 h 30 à 21 h
Samedi : 8 h à 13 h 30 et de 15 h à 20 h
Dimanche : 8 h à 13 h 30

Tél : 02.72.89.11.61

Email :

fabien.pineau7@orange.fr



Bar
Restaurant
Épicerie
Point poste
Dépôt de pain
Fina gaz

LE PATERNAIS, 1 place Flandres Dunkerque, 53540 ST POIX

TEL : 02.72.89.11.61

SITE : <http://lepaternaisalimentation.business.site/>

Vie des Associations

AS FOOTBALL CUILLÉ / ST-POIX

Composition du bureau

<u>Président :</u>	Nicolas THEBAULT
<u>Vice-Présidents :</u>	Vincent BEUCHER Vincent GENDRY Clément MOISY
<u>Secrétaire :</u>	Lydia FOUCHER
<u>Vice-secrétaire :</u>	Marie SEBY
<u>Trésorier :</u>	Loïc MAREST

Effectifs

1 équipe séniors évoluant en D3
1 équipe séniors évoluant en D4
1 équipe vétérans
1 équipe U7
1 équipe U9
1 équipe U11
2 arbitres officiels

Le club compte prêt de 75 licenciés de 5 à 64 ans. Les entrainements ont lieu les mardis et vendredis soir pour les séniors et les mercredis en fin d'après-midi pour notre école de foot. L'équipe vétérans se retrouve tous les dimanches matins.

Actualités du club :

Ce début de saison fut riche en évènements. Le loto du 11 novembre fut un succès avec un public au rendez-vous.

Bilan plus mitigé en ce qui concerne le concours de belote.



La galette des rois a eu lieu en même temps que l'inauguration de nos panneaux publicitaires.



Evènements en 2018 :

Samedi 19 mai : concours de palets

Dimanche 20 mai (week-end de la Pentecôte) : tournoi familial

Vendredi 09 novembre : Loto – Salle de l'Union

Contact : 06 07 45 19 65 - nicolas.thebault0559@orange.fr

Toutes les personnes ayant envie de s'investir au sein de l'association sont les bienvenues pour assurer la pérennité du club.



AMAC



L'AMAC (Association Mouillotins Animation et Culture) a été créé en 1997, à Cuillé, en Mayenne. Afin d'animer le territoire et d'impliquer ses habitants, l'association a créé le Festival Les Mouillotins et Les Mouillos (festival jeune public), mais aussi depuis 2017 un Espace de Vie Sociale. La structure a pour principal objectif l'animation du territoire auquel elle appartient, avec la participation et l'implication de ses habitants autour de différents événements culturels et musicaux. A vocation sociale, l'association se veut un acteur culturel festif et convivial, proposant des animations variées, à destination de tous les publics, afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

➤ Espace de vie Sociale

L'AMAC a créé un Espace de Vie Sociale, au sein du territoire de Cossé-le-Vivien et en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales de la Mayenne, afin de favoriser le lien social, les rencontres intergénérationnelles et les initiatives des habitants.

L'association propose un lieu de vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leurs projets, en facilitant le développement des initiatives et en mettant à disposition des moyens humains et logistiques.

Au programme : ateliers gratuits d'informatique, de sérigraphie, de couture, de déco, événements culturels se déroulant sur tout le territoire de Cossé-le-Vivien.

Ces ateliers gratuits et conviviaux sont possibles grâce à la participation de personnes qui peut-être comme vous, ont un savoir, des expériences, des compétences et des connaissances à faire partager...

Si vous ressentez l'envie de vous impliquer, n'hésitez pas à nous contacter !

mouillotins.evs@gmail.com

➤ Festival des Mouillotins

Véritable cocktail de concerts, fanfares et arts de rue, la 17ème édition du festival Les Mouillotins aura lieu les 8 et 9 juin 2018 à Saint-Poix (53). Saupoudré de gratuité et de nouveaux talents, ce festival concocté par l'AMAC, ravira les festivaliers ! Au fil des années, l'éclectisme est devenu le maître mot du Festival des Mouillotins. C'est donc tout naturellement que l'AMAC poursuit, cette année encore, sa volonté de réunir les générations autour de la musique en intégrant à sa programmation les univers hétéroclites de nombreux artistes. L'action ne se passera pas uniquement sur les scènes... L'effervescence sera également sur le site et le camping avec des animations en musique, du théâtre et des jeux. L'AMAC fera retentir ses valeurs sociales et éco-citoyennes via des gobelets réutilisables, des toilettes sèches et des poubelles de tri sélectif notamment. De même, l'association travaille en faveur de la prévention avec la présence de l'ANPAA 53 et AIDES 53. Le festival Les Mouillotins développe l'accès pour tous, en partenariat avec l'association Quest'Handi : association œuvrant pour l'accessibilité à tous sur le festival. Cette année, les Mouillotins reviennent en force pour vous prouver que «RURAL IS NOT DEAD»

mouillotins@gmail.com

02.43.06.27.38

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET A.F.N.

Composition du bureau :

- Président : Bernard LANGLAIS
- Vice-président : Gabriel FOUQUENET
- Secrétaire et Trésorier : Bernard LANGLAIS



Membres :

Henri BEAULIEU, Marcel BARRAIS, Maurice DOREAU, Francis GUILLET, Yves DURAND, Robert MENARD, Roger FAGNOT, Mesdames Hélène LECOMTE, Marie-Josèphe VEILLON, Colette CRUBLET, Marie-Louise SEBY et Geneviève FOUQUENET.

Déporté du Travail : Marcel FOUCHER

CLUB DE LA JOIE

Le bureau :

- Président : Robert VENGEANT
- Trésorier : Robert PAVIS

Composé de vingt-trois d'adhérents, le Club propose diverses activités, à la salle de la bibliothèque, tous les jeudis après-midi :

- jeux de cartes à la bibliothèque
- pétanque sur le terrain de boules.

L'après-midi s'achève par une petite collation.

En 2017, la collecte de la Croix Rouge s'élève à 527.00 €.

En 2018 :

- janvier : assemblée générale - dégustation de la galette des rois
- avril : repas
- fin juin : journée de l'amitié
- fin décembre : bûche de Noël



Retraités et futurs retraités, venez nous rejoindre !!!!!

Contact : 02.43.98.89.04



CULTURE ET PATRIMOINE AU PRÉSENT

Chemin de Croix

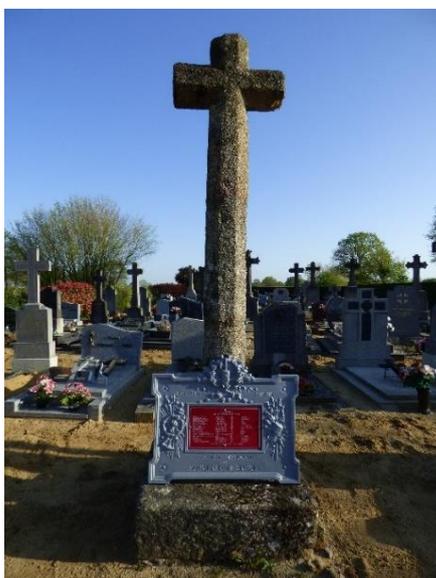
Le projet de restauration du Chemin de Croix de l'Église suit son cours (propriété communale).

6 des 14 tableaux sont désormais restaurés par l'Atelier ACANTHE, chez Mme CHAGNIAS à Angers : traitement contre les champignons, retouche picturale, résine, châssis, pose et dépose de la toile, cadre et dorure.

4 stations seront envoyées à l'Atelier (VI, VII, XI et XII) ; L'association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux (66% déductible) pour tous les dons qui lui seraient adressés.



Plaque du Souvenir Français



Pour le centenaire de la Guerre 14-18, l'Association, avec le concours de l'Association du Souvenir Français a rénové la plaque de commémoration située au pied du Calvaire dans le cimetière.



Contacts :

Président :	M. Jérôme LEMERCIER	06.82.46.35.93
Secrétaire :	Mme Béatrice ROSSIGNOL	02.43.98.92.07
Trésorier :	M. Jean-Luc BENÂTRE	02.43.98.87.98

Membres :

M. Guy FOURNIER
M. Jean-Pierre LEMARIÉ
M. Nicolas LEMERCIER



Composée d'habitants du Pays de Craon, elle a pour objectif de promouvoir le bien-être et de permettre à chacun d'être acteur de sa santé.

Elle a pour mission de créer du lien entre les professionnels de santé et les habitants, de mener des actions de prévention, d'informer sur les actualités « santé » locales.

Vous souhaitez connaître les actualités « santé » ? Participer aux actions ? Vous avez des besoins à exprimer ? N'hésitez pas à nous contacter. Renseignements :

Julie Girard : 07 85 51 53 43 / animation.sante@paysdecraon.fr

Pour en savoir plus, RDV sur le site internet de la Communauté de commune du Pays de Craon : www.paysdecraon.fr rubrique « santé ».



ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (ASMAD)

Le SSIAD

L'ASMAD est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne **les soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. L'ASMAD travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.**

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé. Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

L'EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.
Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMAD

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - ☎ 02.43.98.84.74 - ✉ asmad53@wanadoo.fr

Président : Dr Giraud-Héraud Alain Directrice : Mme Solier-Grimault Chantal

ADMR de Méral Des services à domicile pour tous !



Services pour la **MAISON** : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la **FAMILLE** : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour **RESTER CHEZ SOI** : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.



A Méral et aux alentours, c'est une équipe de professionnels qui intervient à domicile et des bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi.

Des services à domicile modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

L'ADMR propose également une **animation collective** ouverte à toutes personnes un après-midi par mois. C'est un moment convivial permettant de rompre la solitude.

Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins. Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement.

Nom du responsable bénévole à contacter : Marie-Claude BOITEUX : 02 43 98 87 35



ADMR de Méral 2 place du Buat – 53230 Méral
02.43.69.28.47 – méral.admr53@wanadoo.fr

Plus d'informations sur www.admr53.fr



Contactez-nous !
DEVIS GRATUIT

Association Mobilité dans le Pays de Craon

L'association mobilité dans le Pays de Craon fonctionne depuis 2010.

Des bénévoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos déplacements : aide aux achats, visites à la famille, aux amis, accès aux loisirs et à la culture, retraits et dépôts d'argent, coiffeurs, sépulture, conduite aux établissements administratifs (mairie, notaire, assurance...), rendez-vous médicaux non remboursés, etc...

Les **bénévoles** et les **bénéficiaires** de l'association doivent adhérer (**droit d'entrée de 15 €** à partir du 1^{er} janvier 2016) et prendre connaissance du règlement.

Les bénéficiaires :

- personnes âgées qui ne peuvent pas conduire
- personnes en difficulté sociale qui ne possèdent pas de véhicule ou qui n'ont plus les moyens de le faire circuler
- personnes ayant un handicap temporaire ou permanent rendant impossible la conduite d'un véhicule

Les communes concernées :

- Cossé-le-Vivien : Astillé, Cosmes, Cossé-le-Vivien, Courbeville, Cuillé, Gastines, la Chapelle, Laubrières, Méral, Quelaines-St-Gault, Saint-Poix et Simplé
- Craon : Athée, Ballots, Bouchamps-lès-Craon, Cherancé, Craon, Denazé, Livré Mée, Niaflès, Pommerieux, St-Quentin-les-Anges
- St-Aignan-sur-Roë : Brains-sur-les-Marches, Congrier, Fontaine-couverte, La Boissière, La Roë, la Rouaudière, la Selle Craonnaise, Renazé, St-Aignan-sur-Roë, Saint-Erblon, St-Martin-du-Limet, St-Michel-de-la-Roë, St-Saturnin-du-Limet, Senonnes

Les horaires :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Les modalités :

A la demande aux jours et heures ci-dessus, sur simple appel téléphonique, prévenir au moins 48 h avant la course ou le rendez-vous au numéro suivant :



06.04.49.35.54 (portable de l'association)

Prise en charge au domicile, accompagnement physique selon les besoins (aide aux courses, accès aux bâtiments). L'association possède un véhicule Kangoo adapté aux fauteuils roulants, il est à la disposition en priorité » pour les accompagnements des bénéficiaires en fauteuil de tout le Pays de Craon.



Participation :

La participation est de **0,40€/km** pour tout déplacement ou un forfait à l'intérieur de chaque commune. Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.



9 place de la Mairie - Bazouges
53200 CHÂTEAU-GONTIER

02.43.70.43.60

Nouveau site internet :

entraide-services53.com

Entretien de votre espace de vie : Faites appel à notre expérience

Entr'AIDE Services vous propose un **service à domicile** adapté à vos **besoins** et vous **simplifie la vie** en s'occupant de tout, même des formalités administratives. Entr'AIDE Services porte la fonction d'employeur et **met à votre disposition du personnel** de proximité pour des missions **ponctuelles** ou **régulières** :

- **Ménage**
- **Entretien de jardin**
- **Manutention**
- **Classement, travail administratif**
- **Repassage**
- **Bricolage**
- **Garde d'enfants de + 3 ans**

Association implantée sur le territoire du Sud Mayenne depuis bientôt 30 ans Entr'AIDE Services est l'un des acteurs incontournable de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce sont 130 salariés qui réalisent environ 30 000 heures d'intervention auprès de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Parce que L'emploi est la plus active des solidarités

Les Avantages :

- **Tarifs compétitifs**, pas de TVA.
- **Aucun frais de gestion**, une prise en charge administrative complète.
- Interventions sous 72 h.
- Qualité de l'accompagnement
- **Bonne connaissance** des salariés.



50% de Réduction ou Crédit d'impôts sur les sommes versées au titre des services à la personne.

SIMPLICITE -SOUPLESSE -REACTIVITE -PROFESSIONNALISME

Informations pratiques

VIE PAROISSIALE



Saint-Poix fait partie de la Paroisse Sainte-Famille sur Oudon

MAISON PAROISSIALE, 7 Rue de la Poste, 53230 Cossé le Vivien.

<https://www.diocesedelaval.fr/paroisse-la-sainte-famille-sur-oudon/>

Tél : 02 43 02 75 14

Permanences : le matin de 10 h 00 à 12 h 00 (sauf le mardi et samedi)

Monsieur le Curé : Père Raymond JULLIOT

PROJET TERMINE :

Restauration de la statue paroissiale « *JESUS Salvator Mundi* » et de sa console, cout total financé par un don : 600 €



AVANT TRAVAUX



APRES

PROJET 2018-19 :

LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION PAROISSIALE POUR LA REPARATION DU MOBILIER DE LA SACRISTIE

Objectif : réunir au minimum 15 % du devis de réparation engagé par la mairie (estimation 1500 €)

Dons à adresser à la paroisse avec mention au dos du chèque « *don dédié à la sacristie de l'Eglise St Paterne* ». (Reçu fiscal assuré)

CATECHESE à L'ECOLE SAINT-JOSEPH

stpoix.ecole.stjoseph@ddec53.fr Tél 02.43.98.95.98

CE1 - CE2 Enseignante : Madame Claire CROISSANT

CM1-CM2 Enseignante et directrice : Madame Margot LEBACLE

La catéchèse est assurée par les enseignantes et des temps forts animent l'année scolaire en lien avec Monique DROYAUX et Père Raymond JULLIOT

PASTORALE SACRAMENTELLE

Baptême Le sacrement est possible à tout âge sur demande auprès de la Paroisse.

Pour les jeunes enfants, la préparation se déroule en deux étapes :

Une première réunion pour parler de ce sacrement avec les parents et l'équipe de préparation et une seconde réunion pour la préparation de la cérémonie suivant les dates. Contact : maison paroissiale de Cossé le Vivien aux heures de permanences.

Ils ont reçu le Baptême en 2017 : Everly DEJONGHE WOETS, Lucas JOUFFLINEAU, Enzo DEWYNTER, Ethan et Clémence SOULAT

Première des communions Le sacrement est possible sur demande après deux années de catéchèse.

Une préparation est organisée au niveau paroissial, pour les enfants entrant en CM1/CM2, en lien avec l'École St Joseph. La Première communion a eu lieu à Cossé le Vivien le 27 mai et le 10 juin 2018

Contact : Monique Droyaux 02 43 98 68 69

Ils ont communiqué pour la première fois en 2017 : Léo RICHARD et Enzo DEWYNTER

Profession de Foi Elle est possible sur demande auprès de la Paroisse.

La Profession de foi a eu lieu à Cossé le Vivien le 13 mai 2018.

Une préparation est organisée au niveau paroissial, pour les enfants entrant en 6ème en lien avec la Pastorale du Collège St Joseph. Contact : Béatrice CHURIN – Animatrice Pastorale Collège St Joseph saintjocosse@orange.fr

Confirmation Le sacrement est possible à tout âge sur demande auprès de la Paroisse.

Pour les jeunes, il termine le PARCOURS INITIATIQUE, il est organisé en Doyenné en lien avec les Collèges St Joseph et du Prieuré au niveau de la 3ème. Inscriptions en juin (en fin de 4^{ème} au collège) La Confirmation par Mgr Thierry a eu lieu le 17 juin 2018 à Cossé

Contacts : Pour les collèges catholiques et les collèges publics : Nicolas LEMERCIER – Animateur paroissial nicolasimon.lemercier@gmail.com

OU Béatrice CHURIN – Animatrice Pastorale Collège St Joseph saintjocosse@orange.fr

Ils ont reçu leur Confirmation en 2017 : Robin SOLIER-GRIMAUULT

Mariage La date et le lieu de la cérémonie devra être fixé environ un an à l'avance. Une préparation au Sacrement du Mariage est organisée pendant ce temps.

Contact : maison paroissiale de Cossé le Vivien aux heures de permanences

PASTORALE DES FUNERAILLES

La famille en deuil se rapprochera des Pompes Funèbres de son choix qui l'orienteront vers le référent paroissial chargé de l'accueil vers la préparation de la Célébration religieuse.

Ils ont rejoint la Maison du Père en 2017 et 2018 : Mr Pascal GUESNERIE, Mr Pierre BEAULIEU, Mr Raymond FOUQUENET, Mr Pierre MOISY, Mme Antoinette BETIN, Mr Constant LEBRETON, Mr André FOURNIER, Mme Odette LEMARIE, Mme Marie Louise HUBERT, Mr Henri MOISY, Mme Thérèse PAVIS, Mr Albin HACHIN, Mme Yvonne PLANCHENAULT, Mr Michel BEGUIN, Mr Francis SEBY, Mr Raymond DOREAU, Mme Marie-Josèphe RENAUDIER, Mme Simone FOURNIER, Mr Daniel PICQUET



Bénédictio de la Croix de Mission de 1925, par le père Jean-Luc ROBLIN



EQUIPE DE FRATERNITE DE SAINT-POIX :

des services à accomplir...

Madame Denise ANDRE, gardienne
Monsieur Henri FOUCHER, sacristain
Madame Simone FOURNIER, offrande de messe
Monsieur Jérôme LEMERCIER, affichage et crèche

Des bénévoles et bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour accomplir différents services,
ponctuellement ou périodiquement (fleurissement, entretien, préparation et animation des offices,
éveil à la foi à l'école...)

Nous sommes tous capables de quelque chose ! N'attendez pas d'être appelés...

LA CONCILIATION JUDICIAIRE

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits, gratuit, rapide, avec des droits préservés en cas d'échec, sécurisant quand le constat d'accord est assorti d'une homologation auprès du Juge du Tribunal d'Instance.

La conciliation concerne les conflits de voisinage, les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaires et locataires, les conflits entre un consommateur et un professionnel, le recouvrement d'une somme d'argent, la contestation d'une facture ou la mauvaise exécution d'un contrat (délais, garantie) et nouveauté 2018 les litiges en matière prud'homale. La conciliation ne peut intervenir pour les litiges avec l'administration, les affaires d'état civil et familiales.

Le conciliateur peut être saisi directement par le plaignant en prenant rendez-vous auprès de la mairie, une date est pré réservée tous les mois à cet effet. Le juge peut également faire appel au conciliateur quand il considère que le différent soumis au Tribunal d'Instance peut être traité par la conciliation. Depuis juin 2017 c'est un passage obligatoire pour tous les litiges < à 4000 € avant dépôt au greffe du Tribunal d'Instance.

Comment se déroule la conciliation ? Le conciliateur reçoit d'abord séparément les parties, qui peuvent être accompagnées, afin d'écouter la position de chacune, puis il recueille toutes les informations utiles éventuellement en se rendant sur les lieux. Il étudie les moyens d'apaiser les tensions et recherchera un compromis acceptable par les deux parties. En cas de compromis entre les parties un constat d'accord est rédigé et est déposé au Tribunal d'Instance. Ce constat peut être homologué afin de lui conférer force exécutoire; dans ce cas il aura alors la même valeur qu'un jugement et offrira aux parties les garanties d'une procédure judiciaire. A noter, la conciliation suppose l'accord des parties pour concilier.

En France les conciliateurs reçoivent plus de 191.000 visites par an pour 125.000 demandes de conciliations ; le taux de résolution des conflits par les conciliateurs est de plus de 60%.

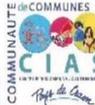
Rendez-vous auprès de la mairie de Cossé-le-Vivien, le dernier jeudi de chaque mois

Tél : 02 43 98 80 24



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

LES SERVICES UTILES

 <p>Centre Administratif Intercommunal Craon.....02 43 09 61 61 Cossé-le-Vivien (logement / emploi / économie).....02 43 91 79 79</p>	
 <p>Médiathèque de Craon.....02 43 06 07 25 Bibliothèque Cossé-le-Vivien...02 43 37 32 76 Biblio Ludothèque Renazé.....02 43 06 65 91</p>	 <p>Saison Culturelle 02 43 09 19 89 culture@paysdecraon.fr Craon</p>
 <p>Etablissement d'Enseignements Artistiques (EEA) 02 43 98 29 61 eea@paysdecraon.fr</p>	 <p>Portail Famille inscriptions centre de loisirs, cantine... www.familles.paysdecraon.fr</p>
 <p>Service environnement Ordures ménagères.....02 43 09 61 64 environnement@paysdecraon.fr Eau potable et assainissement...02 43 06 14 03 eau@paysdecraon.fr SPANC.....02 43 09 32 74 spanc@paysdecraon.fr</p>	 <p>Maison de services au public 02 43 09 09 65 msap@cias.paysdecraon.fr 29 rue de la Libération 53400 Craon</p>
 <p>Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) 02 43 09 09 65 contact@cias.paysdecraon.fr 29 rue de la Libération 53400 Craon</p>	 <p>La Rincerie 02 43 06 17 52 contact@la-rincerie.com</p>

Espace ludothèque de la médiathèque

Conditions d'utilisation :

Chaque usager peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une carte spécifique ludothèque, s'il s'acquitte du montant de la cotisation annuelle fixée à 10 €. La carte donne accès aux 2 ludothèques (Craon et Renazé), on peut emprunter 2 jeux par site. La durée du prêt est de 3 semaines (renouvelable une fois).

Le retrait des jeux se fait obligatoirement sur le site défini par l'adhérent lors de son inscription au service ludothèque. Le retour des jeux peut se faire sur toutes les bibliothèques du Réseau. En cas de retour de jeux abîmés, pièces manquantes..., l'usager s'expose aux conditions du règlement intérieur. Le jeu sur place reste possible dans « la salle d'exposition » en l'absence d'exposition

Médiathèque de Craon
– 02-43-06-07-25 –
mediatheque@paysdecraon.fr



Gestion des déchets

☞ Collecte des déchets ménagers non recyclables :

Les ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) sont collectées en porte à porte (ou en chemin de campagne tous les 15 jours, les semaines impaires).

Les emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires (bac à couvercle jaune) sont collectés en porte à porte (on en bout de chemin en campagne) tous les quinze jours, semaine paires.

La collecte du verre et des papiers et cartons reste inchangée. Elle est réalisée à partir des conteneurs collectifs installés dans la commune sur le parking de la salle des fêtes.



La collecte a lieu le **JEUDI matin**, en porte à porte. Chaque foyer est doté d'un conteneur individuel dont la dimension est proportionnelle à la composition du foyer.

En cas de déménagement, si la composition de votre foyer change, de conteneur endommagé (couvercle, roue, cuve cassée), contactez le service au 02.43.09.61.64

☞ Collecte des textiles :

Un conteneur de récupération des textiles a été installé par le Relais de Bretagne **sur le parking de la salle des fêtes**.

Les usagers peuvent y déposer **dans des sacs fermés** : linge de maison, vêtements, chaussures (attachées par paire) et maroquinerie



☞ Horaires des déchetteries les plus proches :

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	samedi
Cuillé 02.43.07.55.67		13h45 17h30				9h00 à 12h 13h30 à 17h00
Cossé 02.43.64.31.69	13h30 17h30		13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h00 à 12h 13h30 à 17h00
Craon 02.43.06.08.69	13h30 17h30	9h00 12h00	13h30 17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h00 à 12h 13h30 à 17h00

Sont acceptés : ferraille, gravats, tout-venant, déchets verts, cartons, huile, néons, ordinateurs, déchets de soins (Cossé et Craon)...



Tourisme en pays de Craon

L'association "Tourisme en Pays de Craon" est issue de la fusion en 2016 des trois syndicats d'initiative du Pays de Craon (Craon, Cossé le Vivien et St Aignan-Renazé). La Communauté de Communes du Pays de Craon chargée de promouvoir le tourisme sur les 37 communes soutient financièrement l'Association actuellement présidée par 3 co-présidentes (Mme Marie-Claude Boiteux, Mme Clotilde Faguer et Mme Joëlle Hallopaux). Un conseil d'administration les seconde. L'association a participé au financement de l'animation du marché de Gastines dans le cadre des Embuscades de Cossé le Vivien. Elle est en relation étroite avec Sud-Mayenne-Tourisme à Château-Gontier et s'engage auprès de la Communauté de Communes à participer au balisage des sentiers de randonnée.

Elle comprend quatre commissions :

- **La commission "Accueil et information"**, soutient la personne recrutée chargée de recevoir et d'informer les touristes. Pour ce faire, la Communauté de Communes a mis à disposition, en partenariat avec la ville de Craon, un local situé place du Pilori à Craon. La Maison du Tourisme; inaugurée fin juin est ouverte en juillet et août. Le local est aussi le lieu de réunion des différents groupes de l'association.
- **La commission "Animations"**, sous la houlette de Jacqueline Beaulieu, s'occupe de la participation aux différentes foires (Renazé en mai, Cossé le Vivien en septembre et Craon en Octobre). Elle a mis en place, en partenariat avec les Amis du Patrimoine de Bouchamps-les-Craon, un concert à l'église de Bouchamps en même temps que le lancement du "Circuit des Crèches", l'occasion de découvrir 50 crèches sur l'ensemble du territoire.
- **La commission "Histoire et Patrimoine"**, animée par Evelyne Ernoul s'intéresse au patrimoine local, à son histoire et édite une revue annuelle intitulée " les Cahiers du Pays de Craon". Elle propose également, à la demande, des visites guidées de Craon ancien. Elle recueille également tous les témoignages émanant des 37 communes susceptibles d'enrichir les Cahiers.
- **La commission "Randonnée"**, présidée par Joëlle Hallopaux et affiliée à la F.F.R.P. (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) propose des randonnées pédestres toute l'année : : les 2ème et 4ème dimanches matin de chaque mois de septembre à avril, tous les mardis soir pendant la belle saison. En 2017, elle a organisé également un séjour au Portugal en mai et une sortie d'une journée à Rochefort-en-Terre (56). Elle a animé la randonnée pédestre pour les associations "France-Lafora" sous le patronage de Groupama et "A plein souffle" dans le cadre des Virades de l'Espoir.

L'information des activités proposées par l'association se fait de différentes manières : les panneaux électroniques à Craon, Cossé et Renazé, l'Ami Cosséen, le Haut-Anjou à la page de Craon et "Infolocale" pour Ouest-France. Des informations ponctuelles sont faites également par voie d'affichage.

Inauguration du local juin 2017





BV Seiche
Syndicat du Bassin Versant de la Seiche

La loi LABBE : pour une réduction des pesticides en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau

Les produits phytosanitaires communément appelés « pesticides » sont des produits chimiques destinés à la protection des végétaux contre les parasites, champignons, mauvaises herbes et insectes.

Après utilisation, ces produits peuvent ruisseler et se retrouver en quantité importante dans nos cours d'eau. Dès lors, on peut observer des pics de concentration de ces produits qui sont impactant sur la faune et la flore aquatiques.

Leur usage pour l'entretien des espaces verts et de la voirie entraîne des phénomènes de ruissellement beaucoup plus importants qu'en milieu agricole en raison de l'imperméabilité des sols (route, parking, ...) : 40 à 50% des produits appliqués sur ces zones transitent vers les eaux de surface.

L'usage de ces produits présente également des risques pour la santé humaine (cancers, intoxication...). Aussi, de nombreuses réglementations ont été mises en place afin de réduire l'utilisation des pesticides ainsi que les risques pour l'environnement et la santé publique.

Au 1^{er} janvier 2017, les premiers textes de la loi LABBE sont entrés en vigueur. Cette loi prévoit, dans l'ensemble des espaces publics, l'interdiction de l'usage de certains produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries.

De nombreuses communes/ notre commune n'ont/n'a pas attendu l'application de la loi pour modifier leurs/ses pratiques d'entretien en favorisant le désherbage par des techniques alternatives au chimique comme



Exemples de techniques alternatives au désherbage. En haut de gauche à droite : desherbeur thermique à gaz et paillage des massifs. En bas de gauche à droite : fleurissement en pied de mur et houe maraîchère (pousse-pousse).

Associations

AS Football
Cuillé/St-Poix
Tél : 06.07.45.19.65



Club de la Joie (retraités)
Tél : 02.43.98.89.04
Anciens Combattants/AFN
Tél : 02.43.69.24.94

Bibliothèque

Horaires :
Mercredi
10h30 à 12h00
Fermée pendant les
vacances scolaires



Accueil de loisirs

07.88.07.14.37
Cuillé et Méral



Mairie
Tél : **02.43.98.82.07**

Horaires :
Lundi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h
13h30 à 16h
Vendredi : 9h à 12h
Divers : Location de salles,
vaisselle, tables et chaises

Ecole St-Poix

Tél : **02.43.98.95.98**
CE1, CE2, CM1, CM2

Ecole Laubrières
Tél : **02.43.06.69.00**
Maternelle et CP

Transport scolaire
Cantine municipale
Garderie



Associations



Culture et Patrimoine
au Présent
Tél : 06.82.46.35.93
AMAC
Tél : 02.43.06.27.38
A.D.M.R. Méral
02.43.69.28.47
A.D.M.R. Cuillé
02.43.70.95.44

Divers services

Gendarmerie de Cossé
02.43.98.69.09
Pompiers de Cuillé
02.43.06.53.08



Divers services

Trésorerie de Craon
02.43.06.13.44
Eau / Assainissement
02.43.06.14.03

Commerces

Multiservices :
M. PINEAU
Epicerie, Bar, Presse,
Dépôt de pain, Point-Poste,
Gaz, Repas...
02.72.89.11.61



Vente de volailles :
M. Mme FOURNIER
02.43.98.96.16



Commerces

Vente directe de légumes :
M. BEUCHER
06.07.71.56.71



Distribution du système
d'énergie Plocher
M. MARSOLLIER
06.87.11.52.64



Gîte
Mme GRIMAULT
06.21.49.47.08

Artisans

Garage :
M. FOUQUENET
02.43.98.82.83



Electricité, plomberie :
M. CHALUMEAU
06.18.46.12.21



Ecole de pilotage Karting :
M. LEMARIÉ
06.28.22.32.67

Artisans

Mécanique industrielle
M. THOMY
06.49.62.63.70.



Santé
Médecins : Cuillé, Cossé
Urgence non vitale :
02.43.64.33.00
Pharmacies, infirmières,
dentistes...
Cuillé, Cossé, Méral



Assistante sociale

Mme CHALMEL
Tél : 02.43.09.17.80
Permanence
à Méral : le mercredi matin
et à St-Poix : vendredi matin
en fonction de la demande

Assistants maternelles

RAM de Cossé-le-Vivien
02.43.91.79.21



Paroisse de Cossé

02.43.02.75.14